

# Brevet de Pisteur Secouriste Option Nordique 1<sup>er</sup> Degré

---

*SESSION DECEMBRE 2019*

---

## Dossier d'inscription

### Plus de renseignements :

Web : <http://www.nordicalpesdusud.com/formation-pisteur>

Mail : [direction@nordicalpesdusud.com](mailto:direction@nordicalpesdusud.com)

Tél : 06.31.55.05.62

A retourner au plus tard le 31 octobre 2019 dernier délai

Inscriptions admises en fonction des critères suivants :

- 1/ Totalité des pièces administratives et financières**
- 2/ Ordre d'arrivée des dossiers**
- 3/ Places disponibles**

### **DOSSIER COMPLET À ENVOYER PAR VOIE POSTALE UNIQUEMENT**

NORDIC ALPES DU SUD  
Route de la Croix de Bretagne  
Pôle Roche André  
05100 VILLARD SAINT PANCRACE  
Tel 04 92 20 15 09

*Association départementale de gestion et de promotion du ski de fond.*

*Numéro de déclaration d'existence Formation Professionnelle : 93 05 003 84 05 Enregistrée auprès du Commissaire de la République de la Région : PACA*

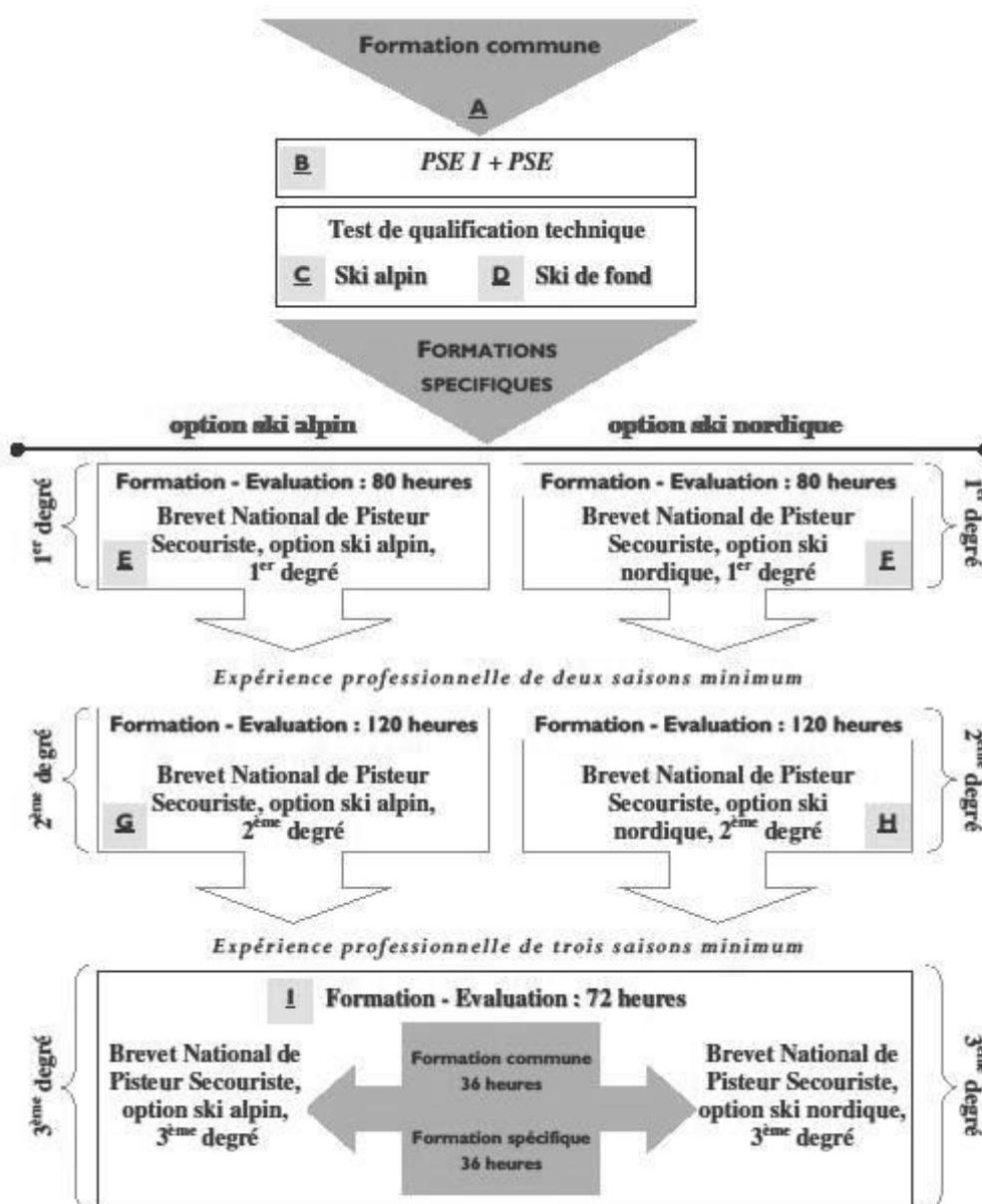
*Membre de Nordic France*

*Organisme agréé par l'arrêté du 8/01/1993 relatif à la formation des pisteurs secouristes N° de formation professionnelle 82 73 00354 73*



# Cursus de formation

<b>PISTEURS-SECOURISTES</b>	T.0.2
Organigramme de la formation des pisteurs-secouristes, option ski alpin et ski nordique	A jour 12/2000



# Inscription

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Adresse complète (en lettres majuscules)	
E-mail	
Tél portable et fixe	
<b>En date du</b>	
Niveau scolaire ou universitaire	
Diplôme professionnel ou Brevet d'Etat d'éducateur sportif	
Situation actuelle	
Chômage, Travailleur indépendant, Etudiant, Salarié, Autre (barrer l'inutile)	

Souhaite s'inscrire au(x) stage(s) et test suivant, organisés par NORDIC ALPES DU SUD (cochez les cases correspondantes)

Intitulé de la formation	Lieu	Dates	Durée	Montant	Cochez la formule choisie
Connaissances Générales au Milieu Montagnard (cgmm)	Pelvoux (05)	Du vendredi 29 novembre 2019 à 17 h au mercredi 4 décembre 2019 à 14h	<b>32h</b>	<b>570 €</b>	
Test Technique	Pelvoux (05)	Jeudi 5 décembre 2019 de 8 h à 15 h	<b>8h</b>	<b>48 €</b>	
Unité de Formation spécifique du Brevet National de Pisteur Secouriste 1 <sup>er</sup> degré, option nordique	Pelvoux (05)	Du jeudi 5 décembre 2019 à 16 h au mardi 17 décembre 2019 à 17 h	<b>80h</b>	<b>1 080 €</b>	
<b>Total frais pédagogiques</b>					
<b>HEBERGEMENT EN PENSION COMPLETE OBLIGATOIRE (1)</b>					
Stage	Formules	Contenu			
<b>CGMM</b>	<b>A</b>	Du vendredi 29 novembre 2019 à 17 h au mercredi 4 décembre 2019 à 14h		<b>270 €</b>	
<b>TEST</b>	<b>B</b>	Du repas du soir du mercredi 4 décembre 2019 au repas du midi du jeudi 5 décembre 2019		<b>55 €</b>	
<b>UF</b>	<b>C</b>	Du jeudi 5 décembre 2019 à 16h au mardi 17 décembre 2019 à 17 h (sans les périodes de weekend - du Samedi 17h au Lundi 9h)		<b>460 €</b>	
	<b>D</b>	Du jeudi 5 décembre 2019 à 16h au mardi 17 décembre 2019 à 17 h (avec les périodes de weekend - du Samedi 17 h au Lundi 9 h)		<b>620 €</b>	
<b>Total frais d'hébergement</b>					
<b>Soit : frais encadrement pédagogique + frais d'hébergement =</b>					

(1) sont exemptés de l'hébergement obligatoire les personnes résidents permanents / secondaires / locataires ou propriétaires dans les communes de Pelvoux, Vallouise, Puy Saint Vincent et Les Vigneaux pour lesquels les repas de midi sont obligatoires (13 € / repas) : obligatoire de joindre un justificatif de domicile à son nom.

Date limite d'inscription : 31 octobre 2019 dernier délai. Admission selon réception de la totalité des pièces administratives et financières, de l'ordre d'arrivée des dossiers et des places disponibles.

Fait le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

Signature du candidat :

# Paieiment

L'inscription est effective seulement si le présent document est accompagné d'un chèque d'un montant équivalent à 30 % du coût total.

## SUITE À DE MULTIPLES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT :

Le solde total de l'encadrement et de l'hébergement devra être versé impérativement **au plus tard le 15 novembre 2019 pour les candidats ne justifiant d'une prise en charge validée par un organisme agréé. Dans le cas contraire l'inscription sera réputée annulée.**

En cas de défaut de paiement de l'employeur ou de l'organisme de prise en charge, **les chèques seront encaissés 30 jours après la fin de la formation.**

**Pour les candidats s'auto finançant la formation et pour les candidats n'ayant pas, le jour du début de la formation, attestés d'un justificatif « validé » de prise en charge, le document suivant est obligatoirement à remettre à Nordic Alpes du Sud le 1<sup>er</sup> jour de la formation :**

- **Attestation sur l'honneur d'engagement de paiement de la totalité des frais (pédagogiques et hébergement).**

**Facilités de paiement si nécessaire :** Possible en 4 mensualités maximum dès le mois de décembre avec encaissement chaque fin de mois. Pas de paiement d'un montant inférieur à 250 €.

## CAS OU LA FORMATION EST FINANCEE PAR L'EMPLOYEUR OU UN ORGANISME

### ACTE D'ENGAGEMENT

Je soussigné : .....Occupant la fonction de : .....  
Agissant pour le compte de (nom de l'entreprise) : .....  
Adresse complète : .....  
.....  
..... Nom  
de la personne à contacter : ..... Adresse  
Mail : ..... Téléphone ..... Atteste que  
les frais de formations engagés pour (Nom du candidat) : ..... D'un montant de :  
..... Seront payés à l'issue de la formation sur présentation par l'organisme de  
formation de la facture, des feuilles d'épargne et du programme détaillé.  
Mode de paiement : Chèque, Virement  
Date : .....  
Signature du responsable :

Cachet de l'organisme :

### Mode de paiement :

1/ Chèque N°.....Banque : .....  
A l'ordre de NORDIC ALPES DU SUD (à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription)

2/ Mandat administratif ou décision de la collectivité locale (Copie)

Coordonnées bancaires de NORDIC ALPES DU SUD

<b>IBAN</b>						
FR76	1130	6000	6262	4360	6605	078
<b>Bank Identification Code (SWIFT)</b>						
AGRIFRPP8136						
<b>Code etab</b>	<b>Code guichet</b>	<b>N° de compte</b>	<b>Clé RIB</b>			
11306	00062	62436066050	78			

## Conditions d'Annulation :

**Toute inscription annulée 30 jours avant la date de début de la formation ne pourra faire l'objet du remboursement de l'acompte de 30 %.**

## Pièces à fournir :

**(Seuls les dossiers complets seront pris en considération)**

Module	Pièces à fournir
Connaissances Générales au Milieu Montagnard (cgmm)	1/ La présente demande d'inscription 2/ 1 photo d'identité au format administratif 3/ Un chèque d'un montant équivalent à 30 % du coût total des frais (pédagogiques + hébergement) 4/ Attestation de prise en charge de l'employeur ou de l'organisme financeur 5/ Attestation d'assurance en responsabilité civile <b>Se présenter avec sa carte d'identité ou passeport valide le 1<sup>er</sup> jour de la formation</b>
Test Technique	1/ Un certificat médical, datant de moins de trois mois, d'aptitude physique à la pratique d'une épreuve chronométré à ski de fond d'une distance de 15 km avec un sac à dos d'un poids de 10 kg. 2/ Attestation d'assurance en responsabilité civile <b>Se présenter avec sa carte d'identité ou passeport valide le jour du test technique</b>
Unité de Formation spécifique du Brevet National de Pisteur Secouriste 1 <sup>er</sup> degré, option nordique	1/ Copie du livret de formation ou de l'attestation de validation du Module "Milieu Montagnard" 2/ Copie de l'attestation de réussite aux épreuves du test technique 3/ Copie du diplôme de secourisme C.F.A.P.S.E. ou PSE1/PSE2 4/ Copie de l'attestation de recyclage du diplôme de secourisme C.F.A.P.S.E. ou PSE1/PSE2 5/ 3 photos d'identité au format administratif 6/ Attestation d'assurance en responsabilité civile <b>Se présenter avec sa carte d'identité ou passeport valide le 1<sup>er</sup> jour de la formation</b>